

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 10250

Numéro SIREN : 843 751 140

Nom ou dénomination : 2JB

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 30146



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2JB 71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES FRANCE		71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES	
SIRET 84375114000024			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
copie conforme à l'original			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Travaux de Peinture & Maçonnerie Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	4 178
-------------------	--	---------------------------	---------------------------	---------	-------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% [] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% []

PV à long terme imposables à 19% [] Autres PV imposables à 19% [] PV à long terme imposables à 0% [] PV exonérées (art. 238 quindecies) []

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [] Plus-values exonérées relevant du taux de 15% []

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE CIEL

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

Tél : CAB WORLD CONSEILS
23 Rue Pierre et Marie CURIE 94200 IVRY SUR SEINE
Tél : 01 46 64 94 69

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA Date : 30062022 Lieu : Ivry sur seine
Qualité : Président
Nom du signataire : M HANNA Wadie

MAGDA

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés : - SCA - associés gérants : - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités : - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise 2JB							Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES									
SIREN 8 4 3 7 5 1 1 4 0									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 1 2						
							Exercice N clos le		
							3 1 1 2 12 0 2 1		
ACTIF							Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *			028		030			
	Immobilisations financières * (1)			040		042			
	Total I (5)			044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	477	070		477	
		Autres* (3)		072	1 235	074		1 235	
	Valeurs mobilières de placement			080		082			
	Disponibilités			084		086			
	Charges constatées d'avance*			092		094			
Total II			096	1 711	098		1 711		
Total général (I + II)			110	1 711	112		1 711		
PASSIF							Exercice N	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120		1 000	
	Écarts de réévaluation					124			
	Réserve légale					126			
	Réserves réglementées*					130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131)					132			
	Report à nouveau					134		(13 330)	
	Résultat de l'exercice					136		(4 178)	
	Provisions réglementées					140			
	Total I						142		(16 508)
Provisions pour risques et charges						154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156		157	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169 17 717)					172		18 063	
Produits constatés d'avance						174			
Total III						176		18 220	
Total général (I + II + III)						180		1 711	
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ^{2 JB}		Néant <input type="checkbox"/> *				
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services*			217		218	11 180
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	31
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	11 211
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier.....)				242		8 215	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			
	Rémunérations du personnel*				250		5 839	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		1 328	
	Dotations aux amortissements*				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		6
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264		15 389		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(4 178)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(4 178)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	4 178	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990				
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	4 178
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : *..... 13 330		dont imputés sur le résultat :		360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	4 178	

Désignation de l'entreprise : 2JB

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 2JB						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	13 330	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	13 330						
Déficits de l'exercice		860	4 178						
Total des déficits restant à reporter		870	17 508						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	999		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	435		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 2JB		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	11 180
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 11 180
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	31
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 31
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	8 215
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 8 215
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 2 996
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	2 996
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du	160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 4 3 7 5 1 1 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2JB

ADRESSE (voie) 71 Boulevard de VALMY

CODE POSTAL 92700 VILLE COLOMBES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HANNA Prénom(s) Wadie

Nom marital % de détention 45 Nb de parts ou actions 450

Naissance : Date 02051974 N° Département 99 Commune EL MENIA Pays

Adresse : N° 20 Voie Rue de L'AGRICULTURE

Code Postal 92700 Commune COLOMBES Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ROUMAN Prénom(s) Magdi

Nom marital % de détention 55 Nb de parts ou actions 550

Naissance : Date 30051971 N° Département 99 Commune EL MENIA Pays

Adresse : N° 71 Voie Boulevard de VALMY

Code Postal 92700 Commune COLOMBES Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

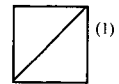
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 4 3 7 5 1 1 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2JB

ADRESSE (voie) 71 Boulevard de VALMY

CODE POSTAL 92700 VILLE COLOMBES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2JB
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
Capital : 1 000 EUROS
Siège sociale : 71 Boulevard de VALMY
92700 COLOMBES
RCS de Nanterre : 843 751 140

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU
RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2022**

Présenté et lu à l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2022, statuant sur les comptes de l'exercice clos
Le 31 décembre 2021.

Les associés de la société 2JB au Capital de 1 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Nanterre
sous le numéro 843 751 140, ont tenu leur assemblée générale ordinaire après avoir été convoqués par le Président.

Associés présents :

Monsieur HANNA Wadie propriétaire de 450 actions sociales numérotées de 01 à 450,
Demeurant 20 Rue de l'AGRICULTURE 92700 COLOMBES.

Monsieur ROUMAN Magdi propriétaire de 550 actions sociales numérotées de 451 à 1 000,
Demeurant 71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES.

Total des actions sociales = 1 000

Monsieur HANNA Wadie associé Président, préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant
représenter est propriétaire de 1 000 actions, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement
délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- ✓ Avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés
- ✓ Rapport de gestion et compte annuel
- ✓ Texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le Déficit de l'exercice s'élevant à 4 178.00 Euros de la manière suivante

Section 1- Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : 4 178.00 Euros.

Section 2- Affectation

- **Au report à nouveau débiteur pour** 4 178.00 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dans tous les cas toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la
séance est levée à 15 heures.

Il a été dressé le procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Paris, le 30 Juin 2022.

Le Président, Monsieur HANNA Wadie.



Cabinet World conseils

CONSEIL ET GESTION

Conseils pour les affaires et autres Conseils de Gestions, Accompagnements aux entreprises



Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE
4 Rue Pablo NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Ivry sur seine, le 15 Juillet 2022

Objet : dépôt des documents comptables annuels

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport de gestion, texte de la résolution du résultat votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31 Décembre 2020 et la liasse fiscale 2020 ainsi que celle du 31 décembre 2021 et la liasse fiscale 2021, pour la société SAS 2JB siren : 843 751 140, située au 71 Boulevard de VALMY 92700 COLOMBES.

Ainsi que deux chèques n°1827928 et n°2322512 tiré de la BANQUE CREDIT MUTUEL, concernant le règlement des frais de publicité légale d'un montant de 50.00 € chacun (cinquante euros) soit un total de 100.00€

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature



23 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
94200 IVRY SUR SEINE
SIRET : 832 511 521 RCS CRETEIL APE : 7022Z
☎ : 07 61 94 29 92 / 01 46 64 94 69
@ : cabinetconsulting@outlook.fr